



1ère demande de carte de séjour

Par **LIAPING**, le **26/01/2011** à **12:44**

Bonjour,.....28.01.11

Je suis en France, en situation irrégulière depuis Juillet 2000

En Aout 2010, j'ai déposé une 1ère demande de carte de séjour auprès du CRE 75014 PARIS Mon dossier étant complet, on a conservé les photocopies et on m'a assuré que je recevrai une convocation de la Préfecture de Police, mais on ne m'a remis aucun récépissé de dépôt de dossier.

A ce jour, j'attends toujours.

Merci de me conseiller si je dois continuer à attendre, ou, si je dois renouveler la démarche, en l'accompagnant d'une lettre de motivation, et comment faire pour obtenir un récépissé ?

LIAPING

Par **maniongui**, le **26/01/2011** à **13:20**

Le mieux pour vous, c'est de faire des recours: hiérarchique, contentieux, gracieux car lorsque l'on dépose une demande de titre de séjour, si aucune réponse ne vous est donnée au bout de 4 mois, cela équivaut à un refus. Je peux vous aider pour les recherches.

l'article R. 311-12 CESEDA qui concerne les demandes de titres de séjour. Selon l'article [fluo] **R.311-12 précité « Le silence gardé pendant plus de quatre mois sur les demandes de titres de séjour vaut décision implicite de rejet ».**[/fluo]

Par **LIAPING**, le **26/01/2011** à **13:31**

Vous êtes bien aimable de me proposer votre aide pour faire les recherches et je comprends bien que cette absence de réponse équivaut à un refus.

Je vous serais reconnaissante de me dire si votre aide est bénévole et gratuite .

Merci

LIAPING

Par **maniongui**, le **26/01/2011** à **13:42**

Mon aide au niveau des conseils est gratuite: textes de lois, prodédure à effectuer.

Mais s'il faut que prenne le dossier en mains: redaction, envoi des courriers, déplacement, cela prendra du temps sur mon temps de travail donc cette partie sera payante.

Cordialement.

Par **LIAPING**, le **26/01/2011** à **15:54**

A quelle adresse peut-on vous rencontrer ?

Merci

LIAPING

Par **maniongui**, le **26/01/2011** à **16:28**

Bonsoir

Je suis en région parisienne, on peut se donner rendez vous sur paris.

Vous pouvez m'envoyer un mail sur mon espace personnel avec mes coordonnées, je vous transmettrai les miennes;

Cordialement